NOUS RECRUTONS

PERSONNEL PROFESSIONNEL
P- 9 / 2024-2025



COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

bdeb.qc.ca

LE COLLÈGE

Le Collège de Bois-de-Boulogne, collège d'enseignement supérieur public, offre aux étudiantes et étudiants, jeunes et adultes, des programmes préuniversitaires, techniques et de formation continue, dans un milieu d'apprentissage innovateur et stimulant, qui favorise la réussite et le développement intégral de la personne, en vue de son engagement dans la société. Il compte actuellement plus de 6 500 étudiantes et étudiants.

Le Collège est fier signataire de la *Charte de l'Okanagan*

CONDITIONS

Remplacement à temps complet jusqu'au 30 juin 2027 ou jusqu'au retour de la titulaire du poste

Salaire : 56 725$ à 100 520$ / an selon l'expérience et la scolarité

Horaire : de 8 h 30 à 16 h 30, en présence

Gestionnaire : Lélia Tabard

Entrée en fonction : le 11 janvier 2027

LES AVANTAGES

- Assurances collectives
- Accès à un PAEF et à de la télémédecine en tout temps
- Quatre semaines de vacances (après un an de service)
- 13 jours de congés fériés
- Régime de retraite à prestations déterminées (RREGOP)
- Programme de formation et développement des compétences
- Accès gratuit à une salle de conditionnement physique, une piscine et des gymnases
- Accès à un stationnement et transports en commun à proximité

Conseillère ou conseiller en services adaptés

Direction de la vie étudiante et de la réussite éducative

Les personnes intéressées à poser leur candidature pour ce remplacement doivent déposer leur curriculum vitae au plus tard le 30 novembre 2026.

Merci de transmettre votre candidature sur notre site internet : atlas.workland.com

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES

Sous l'autorité de la directrice adjointe de la vie étudiante et de la réussite éducative, la personne assume des fonctions d'analyse, de soutien, d'animation et de conseil relatifs aux personnes étudiantes en situation de handicap (PESH), que la situation soit temporaire ou permanente. Elle assure aussi des fonctions d'accueil, de référence et de soutien aux apprentissages des personnes étudiantes. De façon générale, elle agit à titre de répondante de première ligne et accompagne les personnes étudiantes du secteur régulier et de la formation continue en leur offrant un service d'évaluation de leurs besoins, d'accompagnement, d'intervention et de référencement.

QUELQUES ATTRIBUTIONS

Accueil et accompagnement

- Rencontrer les personnes étudiantes en situation de handicap, ou susceptibles de l'être, et procéder à l'évaluation de leurs besoins et de leurs forces
- Établir des plans d'intervention, s'assurer de leur mise en œuvre, y apporter les ajustements nécessaires et proposer des accommodements ; veiller à ce que l'environnement, les outils pédagogiques et technologiques soient adaptés aux besoins des PESH
- Assurer les communications avec les enseignantes et enseignants, leur fournir un soutien-conseil dans les interventions pédagogiques et relationnelles, expliquer les mesures d'accommodement envisagées et convenir de leur application
- Référer les personnes étudiantes à d'autres services professionnels ou organismes et s'assurer du suivi du dossier avec ceux-ci. Assurer, au besoin, les communications avec les parents.
- Utiliser et accompagner les PESH dans l'utilisation des outils pédagogiques, électroniques et des logiciels spécialisés favorisant l'intégration des compétences
- Assister les PESH dans le développement de leur autonomie et favoriser l'utilisation des ressources personnelles pour faire face aux situations problématiques
- Veiller à l'accompagnement scolaire : mise en application des plans d'interventions pédagogiques, bilan des rencontres et suivi de la réussite
- Collaborer au suivi à la réussite avec l'ensemble du personnel de l'Archipel et rencontrer, au besoin, les PESH qui présentent des difficultés particulières en cours de session
- Procéder à l'accompagnement des PESH dans la transition du secondaire vers le collégial

Promotion et sensibilisation

- Planifier, organiser et animer des activités de sensibilisation et d'information de la communauté, particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre de mesures facilitant l'inclusion en classe des personnes étudiantes aux besoins particuliers
- Développer et animer des activités qui favorisent le cheminement personnel et scolaire des personnes étudiantes aux besoins particuliers

NOUS RECRUTONS

PERSONNEL PROFESSIONNEL
P- 9 / 2024-2025



COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE

bdeb.qc.ca

INFORMATION

514 332-3000
emplois@bdeb.qc.ca

10 555 ave de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L4

bdeb.qc.ca

Gestion opérationnelle

- Appliquer les procédures en vigueur ainsi que les directives ministérielles en lien avec le Service adapté
- Collaborer au dépistage des PESH
- Collaborer à l'attribution des aides pédagogiques et technologiques
- Participer à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire
- Constituer et tenir à jour le dossier des PESH du Service adapté
- Participer, au besoin, à la surveillance des examens
- Préparer des bilans et des statistiques concernant les PESH du Service adapté
- Collaborer avec l'ensemble du personnel de l'Archipel et des autres services afin d'offrir une expérience positive aux personnes étudiantes
- Accomplir, au besoin, toute autre tâche connexe

QUALIFICATIONS

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en orthopédagogie, en adaptation scolaire, en ergothérapie ou en psychoéducation
- Trois années d'expérience pertinente dans le domaine de l'intervention auprès de populations en situation de handicap, notamment au niveau collégial

PROFIL RECHERCHÉ

- Très bonne maitrise de la langue française (validée au moyen d'un test), et habiletés à communiquer et à vulgariser
- Excellentes habiletés à établir des relations interpersonnelles de qualité et à faire preuve d'un bon esprit d'équipe
- Bon sens de l'initiative et de l'autonomie
- Très bonne connaissance des caractéristiques des différentes situations de handicap et des accommodements appropriés
- Excellentes habiletés à faire preuve d'empathie, de bienveillance et d'une grande capacité d'écoute
- Bonne connaissance des ressources de la région de Montréal (atout)
- Connaissance du cadre légal et réglementaire des collèges, et de ce qui concerne la gestion des accommodements pour les personnes en situation de handicap (atout)

Le Collège remercie toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt, mais avise qu'il communiquera uniquement avec les candidates sélectionnées et candidats sélectionnés pour une entrevue. Les personnes handicapées sélectionnées peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection, si elles le désirent en écrivant en toute confidentialité à : drh@bdeb.qc.ca.

Le Collège adhère à un programme d'accès à l'égalité pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et valorise la diversité des personnes de son personnel comme celle de ses étudiantes et de ses étudiants. Le Collège de Bois-de-Boulogne veille à développer un environnement de travail inclusif qui reflète la diversité de sa population étudiante dans ses équipes de travail. Les candidatures des membres des groupes visés sont encouragées.